

Réf: Dossier 305281

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EKG TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 104, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKG TRANSPORT »

Objet : - Le transport public routier de personnes  
- La location de véhicule avec chauffeur ou sans chauffeur  
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 104, Ilot 2

Dirigeant(s) M EKPE KOSSI GBENENYO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03701 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22717/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

